

Et si vous deveniez « Gestionnaire d'Alertes et d'Urgences Sanitaires » à l'ARS Bretagne ?

Mairie de Rennes

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. B), agent CCN (Niveau 4) ou agent contractuel.

Vous connaissez :

- Bureautique et outils collaboratifs
- Gestion de l'information, techniques de rédaction
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez:

- Aisance relationnelle, autonomie et rigueur
- Faculté d'adaptation et esprit d'initiative
- Sens de la discrétion et respect de la confidentialité
- Communiquer, rédiger et concevoir un support/document

Poste basé au Siège à Rennes

Nos avantages



- Bénéficiaire d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficiaire d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 19 février 2023**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP
(affichée dans le lien)

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Vos missions

L'agent assure son activité au sein du collectif constitué par l'équipe du Point Focal Régional et avec l'appui quotidien d'un cadre de permanence.

Missions en lien avec l'activité du PFR :

- Participation aux permanences de réception/régulation/transmission des signalements :
- Réception de tous les signaux (porte d'entrée principalement par mail, de façon plus limitée téléphone et fax)
- Vérification de leur pertinence (pré-analyser les signaux) et accusé- réception aux signalant,
- Enregistrement des signaux dans l'outil dédié (SI-VSS)
- Transmission des signaux pour gestion aux services et directions concernés suivant les procédures en place, avec l'appui du cadre de permanence
- Interface avec le CORRUSS (point focal du ministère de la santé), si besoin, et autres autorités (Préfectures, ...) en tant que de besoin
- Elaboration de la diffusion de l'information sur les principaux évènements du champ de la veille et de la sécurité sanitaire dans le cadre de la préparation de l'astreinte ou de l'information du DG.
- Mise à jour par les différents services de l'ARS des listes de contacts du PFR et des listes de rappel
- Préparation de l'ordre du jour des instances d'instruction des évènements indésirables graves associés aux soins (RHA, RRSS)

Mission en propre :

- Contribution à l'organisation des astreintes en appui du chargé de mission (participation à l'élaboration des plannings des astreintes, suivi de l'indemnisation des astreintes.

Ce poste bénéficie d'une prime téléphonique ou NBI en fonction de votre statut.

Retrouvez l'intégralité des missions sur la PEP en cliquant [ICI](#)

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr